

Séance du 23 mars 2023

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Chantal BARBEREAU, Vice-Présidente.

En exercice : 7

Présents : 5

Votants : 7

Date de convocation : 10 mars 2023

OBJET :

Vote du compte
administratif 2022

PRÉSENTS : Chantal BARBEREAU, Danielle NORMAND, Méraly ALARAKHIA, Marie-Laure DOLU, GARNIER Marie-Claude.

ABSENTS : Laure BESLIER a donné procuration à Chantal BARBEREAU
Françoise THOUZEAU a donné procuration à Marie-Claude GARNIER

Marie-Laure DOLU est désignée secrétaire de séance.

□□□□□□□□□□

Sous la présidence de Mme Chantal Barbereau, Vice-Présidente, le conseil d'administration examine le compte administratif 2022 du CCAS qui s'établit ainsi :

Résultat d'exécution de l'exercice 2022			
	FONCTIONNEMENT		SOLDE
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	
Résultats reportés 2021		1 381,98	
Opérations 2022	2 978,93	8 284,64	5 305,71
TOTAL	2 978,93	9 666,62	6 687,69
Résultats clôture 2022		6 687,69	

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Conseil d'Administration de **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus, et **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2022.

À Brains, le 13/04/2023
La Présidente,
Laure BESLIER

